

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 41 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, relatif à l'organisation des associations, Swisscontact Tunisie informe le public des subventions et dons étrangers reçus durant les mois de septembre et octobre 2025.

Période	Origine/Source	Montant en CHF	Montant en TND	Objet
Septembre 2025	Swisscontact – Fondation Suisse pour la Coopération technique - Zurich	125 000	436 757,510	Financement des activités de l'association dans le domaine de la formation professionnelle.
		20 000	69 881,200	Financement des activités de l'association dans le domaine de la migration circulaire.
		25 000	87 351,500	Financement des activités des projets mis en œuvre par Swisscontact.
	Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI)	20 000	70 589,000	Financement des activités de l'association dans le domaine de la propriété intellectuelle.
Octobre 2025	Swisscontact – Fondation Suisse pour la Coopération technique - Zurich	15 000	53 361,790	Financement des activités de l'association dans le domaine de la promotion des exportations.
		25 000	88 936,320	Financement des activités de l'association dans le domaine de la migration circulaire.
		145 000	515 830,000	Financement des activités de l'association dans le domaine de la formation professionnelle.